



# Contre la réforme des collèges : Tous dans la rue le Jeudi 17 septembre !

Manifestation régionale à Lille – 11h – Porte de Paris

Une réforme qui fera l'inverse de ce qu'elle promet si elle est appliquée

## Plus de liberté pour les enseignants ?

- Les EPI, c'est la **flexibilité** qui est étendue pour gérer la pénurie.
- L'autonomie des établissements, c'est en fait l'**autonomie du chef d'établissement, du conseil pédagogique**, c'est donner du **pouvoir aux petits chefs**.
- La réforme, c'est la **mise en concurrence des disciplines** et des enseignants.
- **Les conditions de travail seront dégradées** : plus de réunions, plus de préparations, plus de polyvalence...

## Plus d'ambition pour les élèves ?

**Les horaires disciplinaires sont attaqués** : 3 à 4 heures retirées aux horaires disciplinaires pour les EPI et l'accompagnement éducatif.

- **Les langues anciennes sont sacrifiées**, Latin et Grec voient leur horaires diminuer substantiellement, leur existence est menacée.
- **L'apprentissage d'une seconde langue n'est pas du tout valorisé**. Certes, on peut commencer la LV2 dès la cinquième mais on supprime les classes bilangues et on retire une demi-heure à l'enseignement de la LV2 en 4ème et en 3ème.
- **Des EPI ou « l'élève s'ennuie »** : on va forcer des binômes de collègues à s'entendre pour faire des EPI improbables et artificiels.

## Une réforme « plus égalitaire » ?

- **Le projet ne prévoit pas de diminution des effectifs par classe**.
- **L'accompagnement personnalisé**, c'est une classe entière à prendre en charge pour un suivi individuel : une vaste blague !
- **Les EPI vont permettre de faire encore plus d'élitisme**. Si chaque collège a sa propre grille horaire, ses propres EPI, le fossé va se creuser encore plus entre les établissements.

## La CGT Educ'action propose et revendique :

- **un nombre maximal de 20 élèves par classe et 15 en Éducation prioritaire,**
- **des personnels en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (Aed, CPE, COP, personnels administratifs, de laboratoire, de santé et sociaux),**
- **des moyens pour travailler en groupes à effectifs réduits, avec un cadrage national.**
- **un temps de service abaissé à 16 h pour les certifiés et 14 h pour les agrégés.**